

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 juillet 2020

Conseil de surveillance du 7 juillet

A l'occasion de son dernier conseil de surveillance, le président Patrick Braouezec a salué « *la qualité du travail des équipes de la Société du Grand Paris et la transparence dont fait preuve le directoire dans ses relations avec les partenaires, conformément aux engagements pris en 2018 en faveur d'une nouvelle gouvernance de l'entreprise. Cette méthode trouve sa parfaite illustration dans les explications claires et précises fournies aux membres du conseil de surveillance quant aux conséquences de la crise liée au Covid-19 sur le planning des travaux.* ». Le président Braouezec a également insisté sur le fait que « *tout, dans cette crise, conforte le bien-fondé et les objectifs du Grand Paris Express en matière d'amélioration de la qualité de vie des habitants et du désenclavement des territoires mal desservis.* »

En conclusion, il a souligné sa « *confiance dans le directoire renouvelé dans ses fonctions pour 5 ans, une équipe qui a su nouer des relations de qualité avec les élus* ».

Dans son introduction, le président du directoire, Thierry Dallard, a rendu hommage « *à deux années d'une collaboration exemplaire, confiante et sereine avec Patrick Braouezec, un élu à l'écoute de tous dans le conseil et qui a su porter le développement de Plaine Commune depuis 20 ans pour qu'aujourd'hui, il apparaisse naturellement comme un territoire parmi les plus dynamiques du Grand Paris* ».

Les conséquences de la crise du COVID-19 sur planning de travaux

La Société du Grand Paris a présenté une première évaluation de l'impact immédiat de l'épidémie du COVID-19 et du confinement sur l'organisation du planning des travaux tel qu'il était établi en mars dernier. La crise liée au Covid-19 a apporté une pression supplémentaire sur les plannings avec des retards prévisionnels de 3 à 8 mois pour les lignes déjà en travaux.

Les études sont encore en cours pour évaluer l'ensemble des conséquences car plusieurs composantes entrent en ligne de compte : l'arrêt des travaux durant le confinement, la diminution de la production sur les chantiers liée à la mise en œuvre des mesures sanitaires, la coordination à retrouver entre les chantiers du Grand Paris Express et ceux des partenaires avec le recalage des plannings que cela nécessite. Le retard estimé est de 3 à 4 mois, pour les tronçons Est et Ouest de la ligne 15 qui sont encore en phase d'études. Le Directoire a par ailleurs alerté le conseil de surveillance sur le fait qu'il ne savait plus tenir l'objectif de la mise en service d'une première phase pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 des lignes 16 et 17, qui était extrêmement tendu avant la crise. Une expertise extérieure indépendante visant à identifier d'éventuelles mesures alternatives sera diligentée d'ici le prochain conseil de surveillance à la demande du Commissaire du Gouvernement.

Les équipes de la Société du Grand Paris restent pleinement mobilisées, conjointement à celles de la RATP en charge des systèmes de transports, pour mettre en œuvre le prolongement de la 14 entre Mairie de Saint Ouen et Saint-Denis, dont la mise en service reste raisonnablement atteignable pour

les JOP 2024. Des marges de planning existent qui pourraient être consolidées avec la possibilité d'une accélération des travaux sous le régime du 24h/24.

« En matière d'ingénierie, un planning vit, bouge, évolue et notre métier de maître d'ouvrage consiste à intégrer les mauvaises nouvelles autant qu'à trouver des solutions d'accélération, et à les mettre en œuvre. »

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

Le Conseil de surveillance autorise la poursuite de la stratégie de couverture de la Société du Grand Paris contre le risque de hausse des taux d'intérêt

Le conseil de surveillance a approuvé la poursuite de la stratégie de la Société du Grand Paris de couverture du risque de taux et, à cette fin, le recours à des contrats de couverture dédiés, afin de sécuriser le financement du projet.

Pour rappel, depuis le début de l'année, la Société du Grand a réalisé trois émissions d'obligations vertes pour un montant total de 4,75 milliards d'euros dont l'émission verte la plus longue jamais lancée d'échéance 18 février 2070 et d'un montant initial de 2,5 milliards d'euros, porté à 3,25 milliards d'euros en juin. La réussite de ces émissions obligataires vertes témoigne de la confiance des investisseurs dans l'investissement durable que représente le Grand Paris Express et permet de sécuriser le financement du projet.

Georges Siffredi, président du département des Hauts-de-Seine, intègre le conseil de surveillance

Georges Siffredi, président du département des Hauts-de-Seine, a intégré le conseil de surveillance, en remplacement de Patrick Devedjian, décédé le 29 mars 2020. Georges Siffredi a été désigné membre élu du comité d'audit et des engagements.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18
Guy-Arnaud Behiri - guyarnaud.behiri@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40